

COMITÉ SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

RAPPORT ANNUEL 2025-2026

RAPPORT ANNUEL

En vertu du paragraphe 23(1) de la *Loi sur les espèces en péril (TNO)*, le Comité sur les espèces en péril doit présenter un rapport annuel à la Conférence des autorités de gestion au plus tard le 1er juillet de chaque année. Le présent rapport annuel vise l'exercice se terminant le 31 mars 2026.

LA *LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL (TNO)*

La *Loi sur les espèces en péril (TNO)* [la Loi] prévoit un processus pour identifier, protéger et rétablir les espèces en péril aux Territoires du Nord-Ouest (TNO). La Loi s'applique à toute espèce sauvage, animale ou végétale, qui est gérée par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. En outre, elle s'applique dans la plupart des régions des TNO, tant sur les terres publiques que sur les terres privées, y compris les terres privées visées par un accord de revendications territoriales.



Mouflon de Dall — Photo : Boyan Tracz, GTNO

LE COMITÉ SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL

Le Comité sur les espèces en péril a été établi en vertu de la Loi. Il s'agit d'un comité d'experts indépendant chargé d'évaluer la situation biologique des espèces en péril aux TNO.

Les évaluations de la situation des espèces sont effectuées à l'échelle territoriale, et leurs résultats peuvent différer des évaluations effectuées à l'échelle nationale. Elles sont fondées sur les rapports de situation des espèces, qui tiennent compte des meilleures connaissances autochtones et scientifiques disponibles sur l'espèce, ainsi que du savoir local. Le Comité axe ses évaluations sur deux ensembles de critères biologiques – l'un reposant sur les connaissances autochtones et le savoir local, et l'autre, sur la science – et exclut les facteurs socioéconomiques.

Le Comité se fonde sur le résultat des évaluations pour formuler des recommandations sur l'inscription d'une espèce à la Liste des espèces en péril. Les catégories d'évaluation pour l'inscription légale des espèces en péril sont : « disparue », « disparue du Canada », « en voie de disparition », « menacée » et « préoccupante ». Les espèces peuvent aussi porter les mentions « non en péril » ou « données insuffisantes ». Le Comité identifie les menaces et les influences positives pour les espèces et leurs habitats, et peut formuler des recommandations sur les mesures de conservation pour les espèces en péril.

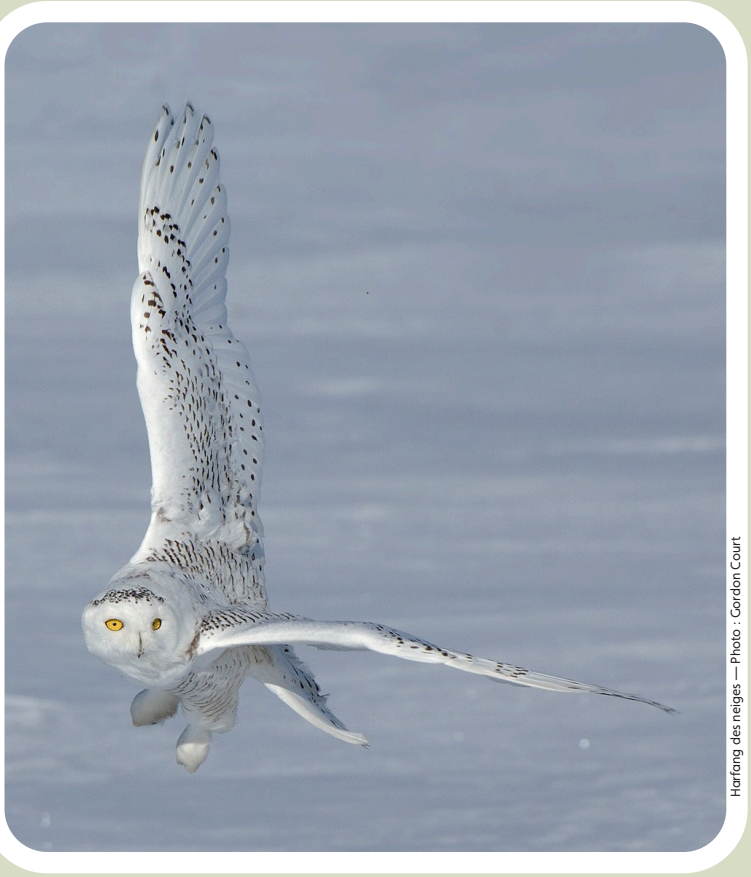
Le Comité présente ses recommandations à la Conférence des autorités de gestion, un regroupement de conseils et de gouvernements qui se partagent la responsabilité de la conservation et du rétablissement des espèces en péril aux TNO. La Conférence des autorités de gestion comprend le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, le gouvernement tłı̨chǫ, le gouvernement du Canada et des conseils de cogestion de la faune établis en vertu des accords de revendications territoriales et des ententes sur l'autonomie gouvernementale.

MEMBRES DU COMITÉ

Les membres du Comité sur les espèces en péril sont nommés par le gouvernement fédéral et par les quatre conseils de cogestion de la faune établis en vertu des accords de revendications territoriales et des ententes sur l'autonomie gouvernementale. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, représenté par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, nomme les autres membres. Les nominations sont d'une durée maximale de cinq ans.

Les membres du Comité doivent avoir une expertise approfondie des espèces, des habitats, des écosystèmes du Nord ou de la conservation. Les membres agissent de façon indépendante et non à titre de représentant de l'organisme qui les a nommés.

Le Comité sur les espèces en péril désire souhaiter la bienvenue à **Jan Adamczewski**, nouveau membre du Comité qui a été nommé durant l'exercice 2025-2026.



Harfang des neiges — Photo : Gordon Court

Membres

- M. Leon Andrew, président
- M^me^ Suzanne Carrière, présidente suppléante
- M^me^ Lynda Yonge
- M. Petter Jacobsen
- M. Sam Bullock
- M. Robert (Bobby) Migwi
- M^me^ Alissa Sallans
- M^me^ Jessica Norris
- M^me^ Kelby Ogryzlo
- M^me^ Kristi Benson
- M. Jan Adamczewski

Suppléants

- M^me^ Aimee Guile – pour M. Bobby Migwi
- M. Robert Charlie-Tetlichi – pour M^me^ Alissa Sallans
- M. Dang Dang Gruben – pour M^me^ Jessica Norris
- M^me^ Donna Schear – pour M. Leon Andrew

Vous trouverez les biographies des membres et des suppléants à l'adresse **www.nwtspeciesatrisk.ca/fr.**

TRAVAUX DU COMITÉ DU 1er AVRIL 2025 AU 31 MARS 2026

Le Comité sur les espèces en péril a tenu deux réunions en 2025-2026. Le Comité a évalué la situation biologique de la grenouille léopard et celle du crapaud de l'Ouest en 2025. Le Comité a également réalisé des progrès quant au rapport sur la situation du rat musqué et du bison des bois pour se préparer aux évaluations de ces espèces en 2026.

Le Comité a dressé un calendrier d'évaluation des espèces à évaluer ou à réévaluer de 2027 à 2031, et l'a présenté à la Conférence des autorités de gestion pour approbation. Le calendrier des évaluations est révisé chaque année.

Tous les documents du Comité sur les espèces en péril, y compris les rapports de situation et les évaluations des espèces, sont disponibles sur le site Web des espèces en péril des TNO : **https://www.nwtspeciesatrisk.ca/fr/node/1880.**

REGISTRE DES ÉVALUATIONS DES ESPÈCES

Espèces	Évaluation en cours	Date de l'évaluation en cours	Historique des évaluations
Carcajou	Espèce non en péril	Décembre 2014	
Caribou de la Porcupine	Espèce non en péril	Avril 2017	
Caribou de la toundra	Espèce menacée	Avril 2017	
Grizzly	Espèce préoccupante	Avril 2017	
Grande chauve-souris brune	Données insuffisantes	Avril 2017	
Petite chauve-souris brune	Espèce préoccupante	Avril 2017	
Vespertilion nordique	Espèce préoccupante	Avril 2017	
Vespertilion à longues oreilles	Données insuffisantes	Avril 2017	
Vespertilion à longues pattes	Données insuffisantes	Avril 2017	
Bourdon de l'Ouest	Données insuffisantes	Avril 2019	
Bourdon à bandes jaunes	Espèce non en péril	Avril 2019	
Bourdon bohémien	Données insuffisantes	Avril 2019	
Caribou des montagnes du Nord	Espèce préoccupante	Avril 2020	
Ours polaire	Espèce préoccupante	Avril 2021	Espèce préoccupante *(Décembre 2012)*
Caribou de Peary	Espèce menacée	Mai 2022	Espèce menacée *(Décembre 2012)*
Caribou boréal	Espèce menacée	Mai 2022	Espèce menacée *(Décembre 2012)*
Faucon pèlerin	Espèce non en péril	Mai 2022	
Caribou de Dolphin-et-Union	En voie de disparition	Avril 2023	Espèce préoccupante *(Décembre 2013)*
Pélican d'Amérique	Espèce préoccupante	Avril 2023	
Braya poilu	Espèce menacée	Avril 2024	Espèce menacée *(Décembre 2012)*
Couleuvre rayée à flancs rouges	Espèce préoccupante	Avril 2024	
Grenouille léopard	En voie de disparition	Avril 2025	Espèce menacée *(Décembre 2013)*
Crapaud de l'Ouest	Espèce menacée	Avril 2025	Espèce menacée *(Décembre 2014)*
Crapaud du Canada	Espèce non évaluée*	Avril 2025	
Rat musqué	Espèce préoccupante	Avril 2026	
Bison des bois	Espèce menacée	Avril 2026	Espèce menacée *(Avril 2016)*



Photo : Petter Jacobsen, gouvernement tłı̨chǫ

Caribou de la toundra de la harde de caribous de Bathurst qui se rafraîchit dans le lac Contwoyto

ÉVALUATIONS OU RÉÉVALUATIONS PRÉVUES DE 2027 À 2031

Printemps 2027	**Réévaluation**	Caribou de la toundra *(Rangifer tarandus groenlandicus)*
	Réévaluation	Vespertilion nordique *(Myotis septentrionalis)*
	Réévaluation	Vespertilion brun *(Myotis lucifugus)*
Printemps 2028	**Nouveau**	Bœuf musqué *(Ovibos moschatus)*
	Nouveau	Airelle rouge *(Vaccinium vitis-ideae)*
Printemps 2029	**Nouveau**	Mouflon de Dall *(Ovis dalli)*
	Réévaluation	Bourdon à bandes jaunes *(Bombus terricola)**
	Réévaluation	Bourdon bohémien *(Bombus bohemicus)**
	Réévaluation	Bourdon de l'Ouest de McKay *(Bombus mckayi)*
	Nouveau	Bourdon de Suckley *(Bombus suckley)*
Printemps 2030	**Réévaluation**	Caribou des bois (population des montagnes du Nord) *[Rangifer tarandus caribou]*
	Nouveau	Harfang des neiges *(Bubo scandiacus)*
Printemps 2031	**Réévaluation**	Ours polaire *(Ursus maritimus)*
	Nouveau	Quiscale rouilleux *(Euphagus carolinus)*

*Le calendrier des évaluations peut être révisé et modifié chaque année.

Le **crapaud du Canada** a été inclus dans le rapport sur la situation de plusieurs espèces d'amphibiens des TNO, mais n'a pas fait l'objet d'une évaluation, car cette espèce n'est présente que dans le parc national Wood Buffalo.



Photo : Julien Schroder

COORDONNÉES

Pour de plus amples renseignements au sujet du Comité sur les espèces en péril et de ses activités, veuillez consulter le **https://www.nwtspeciesatrisk.ca/fr/node/1880.**

Pour nous joindre :

Secrétariat des espèces en péril
C. P. 1320
Yellowknife, NT X1A 2L9
Sans frais : 1-855-783-4301
Télécopieur : 867-873-0221
Courriel : SARA@gov.nt.ca
www.facebook.com/NWTSpeciesAtRisk

Le tout respectueusement soumis,

Leon Andrew, président
Comité sur les espèces en péril

COMITÉ
SUR LES ESPÈCES
EN PÉRIL
DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Le Comité sur les espèces en péril reçoit l'ensemble de son soutien administratif et financier du ministère de l'Environnement et du Changement climatique du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Les avis de contrats liés à l'élaboration des rapports de situation des espèces sont publiés au **contracts.opennwt.ca.**

Photo de couverture :
Chauve-souris cendrée – Photo : Cori Lausen